



QUAND LE SERVICE PUBLIC S'EFFACE AU PROFIT DE LA MARCHANDISATION

La « *Nuit européenne des musées* » est l'une des vitrines du Ministère de la Culture en termes de service public d'intérêt général :

« Le succès renouvelé chaque année de la manifestation témoigne aussi de l'attachement des Français à la culture et à leur patrimoine. Son ouverture à trente pays européens inscrit la manifestation, placée sous le patronage du conseil de l'Europe, de l'ICOM et de l'UNESCO, dans le partage d'une identité européenne forte.

L'an dernier 3 000 musées européens participaient à la Nuit européenne des musées.

Les musées vous ouvrent leurs portes, il y en a forcément un près de chez vous pour vous accueillir le samedi 20 mai prochain. Profitez-en ! »

Le 20 mai 2017, le Château de Fontainebleau n'organisera qu'une édition extrêmement « *light* » de la Nuit des musées, car cette même soirée se tiendra une privatisation des espaces de grande ampleur.

Cette soirée de location des espaces du Château de Fontainebleau réunira plus de mille invités. Elle nécessite une semaine de montage, après quoi une nuit inoubliable attend les impétrants : boisson à gogo, discothèque géante, croix rouge présente pour gérer les trop fortes libations... bref un raout monstrueux.

Cette manifestation facturée contribue aux « *ressources propres* » de l'établissement public, par ses retombées sonnantes et trébuchantes, avec la bénédiction des tutelles.

En conséquence, la « *Nuit des musées* » sera réduite à peau de chagrin, avec le silence complice du ministère de la Culture : les citoyens qui ce soir-là, ne rapportent rien du fait de la gratuité d'accès, devront quitter le joyau du patrimoine national pour laisser la place aux invités du client qui a payé pour faire la fête au Château de Fontainebleau.

Si l'envie vous prenait ce soir-là de venir visiter le château, regardez bien votre montre, car sitôt entré il vous faudra bientôt regagner la sortie sans musarder. Car pour cet établissement public, le partage d'une identité européenne forte et la démocratisation culturelle passent après les intérêts de recettes financières issues de prestations en faveur de sociétés privées.

Allez, vous reprendrez bien un peu de Culture !

La section CGT-Fontainebleau - Paris, le 05 mai 2017